

# BUZY



Absents sur la photo : MM. Daroque Jean-Baptiste et Hann Nicolas

## Journal Municipal N°7

Juillet 2014

## **EDITO**

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez renouvelé votre confiance.

Merci ! votre soutien massif nous a permis de mettre en place le nouveau conseil municipal dès le 28 mars.

L'équipe qui m'entoure désormais a très vite pris la mesure des missions qui lui sont confiées afin de mener à bien le projet que nous avons bâti ensemble.

Durant les six prochaines années, les différentes commissions constituées sur la base du volontariat, devront être force de propositions et fixer les orientations permettant les prises de décisions du conseil municipal.

Le budget, voté par la nouvelle assemblée, privilie, sans augmentation des taux d'imposition, les investissements visant à améliorer le quotidien de chacun de nous.

Ces nombreuses réalisations contribueront à l'embellissement de Buzy : travaux de réhabilitation et mise aux normes de l'école, mairie, salle communale, bâtiment de la poste, église, salle des ainés, voirie.

Dès septembre, les maternelles retrouveront leurs classes rénovées. Les élémentaires devront, quant à eux, patienter jusqu'à la fin des travaux, prévue fin décembre 2014. Malgré ces difficultés, nous devrons mettre en place les nouveaux rythmes scolaires. Ce sont de nouvelles charges que les communes devront assumer, alors même que l'on nous annonce, jusqu'en 2017, une baisse de 5% par an des dotations de l'état.

En ce qui me concerne, malgré ce contexte difficile, je m'attachera, avec l'aide du conseil municipal, à défendre au mieux l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été.

Fernand MARTIN

## **LA FETE DU 15 AOUT**

Après concertation des associations participant à la fête annuelle, l'association Buzy Sports Loisirs (BSL) a été créée le 8 Octobre 2013 pour gérer cette manifestation.

### **Composition du bureau :**

Président : Mr PIGUE Guillaume

Trésorier : Mr DANTAN Louis

Secrétaire : Mme LAVIGNE Dany

Lors de la réunion du vendredi 25 avril, les représentants de la BSL ont travaillé à l'élaboration de l'édition 2014. Les animations traditionnelles sont maintenues : messe solennelle, dépôt de gerbe, apéritif offert par la municipalité. L'après-midi, de nouvelles activités pour petits et grands vous seront proposées. Cette journée se clôturera par un repas avec animation.

Le programme détaillé vous sera communiqué par voie de boîtes aux lettres

## **SOMMAIRE**

**L'ESSENTIEL DES  
DELIBERATIONS DU  
1er SEMESTRE**

P 3

**BUDGET : EVOLUTION  
DES DEPENSES ET RECETTES  
DE FONCTIONNEMENT**

P 6

**INFOS MUNICIPALES**

P 9

**INFOS C C V O**

P12

### Election du maire et des adjoints

A l'issue des élections du 23 Mars 2014, le CM a procédé à l'élection du Maire et des adjoints. Ont été élus :

M. Fernand MARTIN Maire Vote : 15 pour

M. Bernard VISSE 1<sup>er</sup> Adjoint Vote : 15 pour Mme Dany LAVIGNE 3<sup>ème</sup> adjoint Vote : 15 pour

M. Jean-Bernard CARRERE 2<sup>ème</sup> adjoint Vote : 15 pour M. Nicolas HANN 4<sup>ème</sup> adjoint Vote : 15 pour

### Représentativité de la commune au sein de la CCVO

Conformément à la nouvelle réglementation, les conseillers communautaires sont : le Maire et les deux premiers adjoints.

### Structures intercommunales

STRUCTURES INTERCOMMUNALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SDEPA	Nicolas HANN	
SYNDICAT ELECTRIFICATION DU BAS-OSSAU	Nicolas HANN	Jean-Baptiste DAROQUE
SYNDICAT PERCEPTION	Fernand MARTIN	Eric LABOUCHERE
ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	Corinne LABORDE	Dany LAVIGNE
SIVU/RPI BUZY BUZIET	Nicolas HANN Eric MONTANE	Guillaume PIGUE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX POTABLES DE JURANCON	Jean-Baptiste DAROQUE Bernard VISSE	Fernand MARTIN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX D'OGEU	Bernard VISSE Jean-Baptiste DAROQUE	Fernand MARTIN
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX POTABLES : AYGUE VIVE IZESTE	Bernard VISSE Jean-Baptiste DAROQUE	Fernand MARTIN
ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES	Jean-Bernard CARRERE	Fernand MARTIN
CLUB NATURE	Christine SOULADE	

### CCAS

Martin Fernand : Président	LASSUS-MINVIELLE Ginette
Abadia Marie-Ange	Martinez Claude
Aragüès Marcel	Roth Patrick
Balette Thierry	SOULADE Christine
LABORDE Corinne	VISSE Bernard

VOTE: 15 pour

### Délégués à la Commission administrative électorale

ADMINISTRATION	TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
Mme Marie-pierre LABOUCHERE	M. Olivier LADEVEZE
Mme Marie-Ange ABADIA	Mme Michèle VISSE
Mme Danièle BIGUE	Mme Adèle ROTH

VOTE: 15 pour

**Commissions municipales**

COMMISSIONS	PRESIDENT	MEMBRES
AGRICOLE PASTORALE ARTOUSTE	Jean-Bernard CARRERE	Serge VERRAMASSON, Christian LARRIEU, Christine SOULADE, Eric LABOUCHERE, Jean-Baptiste DAROQUE, Fernand MARTIN
BOIS DE CHAUFFAGE	Eric LABOUCHERE	Jean-Baptiste DAROQUE, Patrick ROTH, Fernand MARTIN
PERSONNEL COMMUNAL	Fernand MARTIN	Bernard VISSE
ECLAIRAGE	Nicolas HANN	Christian LARRIEU, Eric LABOUCHERE, Thierry BALETTE
SPORTS, CULTURE, FETES	Dany LAVIGNE	Eric MONTANE, Eric LABOUCHERE, Guillaume PIGUE, Serge VERRAMASSON, Corinne LABORDE, Ginette LASSUS-MINVIELLE, Patrick ROTH, Christian LARRIEU, Fernand MARTIN
COMMUNICATION	Ginette LASSUS-MINVIELLE	Guillaume PIGUE, Nicolas HANN, Christine SOULADE, Dany LAVIGNE, Fernand MARTIN
TRAVAUX/VOIRIE BATIMENTS	Fernand MARTIN	Bernard VISSE, Patrick ROTH, Christian LARRIEU, Guillaume PIGUE, Eric MONTANE, Eric LABOUCHERE, Jean-Bernard CARRERE, Ginette LASSUS-MINVIELLE, Nicolas HANN, Christine SOULADE
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	Corinne LABORDE	Ginette LASSUS-MINVIELLE, Fernand MARTIN
REGIE CAMPING	Dany LAVIGNE	Martine FALLATI, Myriam ABADIE
FLEURISSEMENT	Corinne LABORDE	Christine SOULADE

**VOTE:** 15 pour

**Commission d'appel d'offres**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Bernard VISSE	Nicolas HANN
Jean-Bernard CARRERE	Guillaume PIGUE
Ginette LASSUS-MINVIELLE	Christine SOULADE

**VOTE:** 15 pour

**Syndicat du Bas-Ossau**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Fabien RAUFASTE	Serge VERRAMASSON

**VOTE:** 15 pour

**Délégués sécurité**

INTITULE	DELEGUES
Orange/France télécom (intempéries)	- Titulaire : Eric LABOUCHERE - Suppléant : Nicolas HANN
ErDF (intempéries)	- Titulaire : Fernand MARTIN - Suppléant : Christian LARRIEU
Risques Naturels et Lieu de vie sécurisé	- Titulaire : Bernard VISSE - Suppléant : Patrick ROTH
Ecobuage	- Titulaire : Jean-Bernard CARRERE - Suppléant : Serge VERRAMASSON
CNAS	- Titulaire : Corinne LABORDE - Suppléant : Ginette LASSUS-MINVIELLE
Défense	- Titulaire : Bernard VISSE - Suppléant : Eric LABOUCHERE

**VOTE:** 15 pour

**Maison de retraite « ARGELAS »**

M. le Maire indique aux membres du C.M qu'il convient de nommer les délégués (titulaire et suppléant) qui devront siéger au sein du conseil d'administration de la maison de retraite Argelas.

Le C.M désigne :

- Monsieur Fernand MARTIN (délégué titulaire)
- Madame Corinne LABORDE (déléguée suppléante)

**VOTE:** 15 pour

**Réhabilitation et extension de la mairie**

M. le Maire rappelle au C.M que dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie, il est possible de confier au Service Technique Intercommunal de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) la mission d'assistance technique. Il précise que ceci suppose la conclusion d'une convention, dont il soumet le projet à l'assemblée.

**VOTE:** 15 pour

**Taxe d'aménagement**

M. le Maire indique aux membres du C.M qu'il est possible d'exonérer en tout ou partie de la taxe d'aménagement, les locaux à usage artisanal et les abris de jardin soumis à déclaration préalable. Le taux actuel est de 3%. Ces exonérations facultatives devront être délibérées avant le 30 novembre 2014 pour entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**VOTE:** 15 pour

**Taux d'imposition pour l'année 2014**

TAXES	TAUX VOTES BUZY 2013	TAUX VOTÉS BUZY 2014	TAUX MOYEN DEPARTEMENT	TAUX MOYEN NATIONAL	BASES	PRODUITS
<b>Taxe Habitation</b>	18.72	18.72	24.02	23.83	933 800	174 807.00
<b>Foncier bâti</b>	10.76	10.76	15.46	20.04	827 700	89 061.00
<b>Foncier non bâti</b>	26.47	26.47	39.10	48.79	41 500	10 985.00
<b>Contribution foncière des entreprises</b>	32.08	32.08	////	25.59	223 600	71 731.00
<b>TOTAL</b>						346 584.00

**VOTE:** 15 pour

## EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES 2013/2014

### **Vote du budget primitif 2014 ( service assainissement)**

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses	34 260,00
Recettes :	34 260,00

**VOTE:** 15 pour

### **Vote du compte administratif de la Commune, exercice 2013**

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses :	384 888,00
Recettes :	322 357,00

**VOTE:** 15 pour

### **Vote du budget primitif de la Commune, prévisions exercice 2014**

<u>Investissement :</u>	<u>Fonctionnement :</u>
Dépenses :	1 186 567,00
Recettes :	1 186 567,00

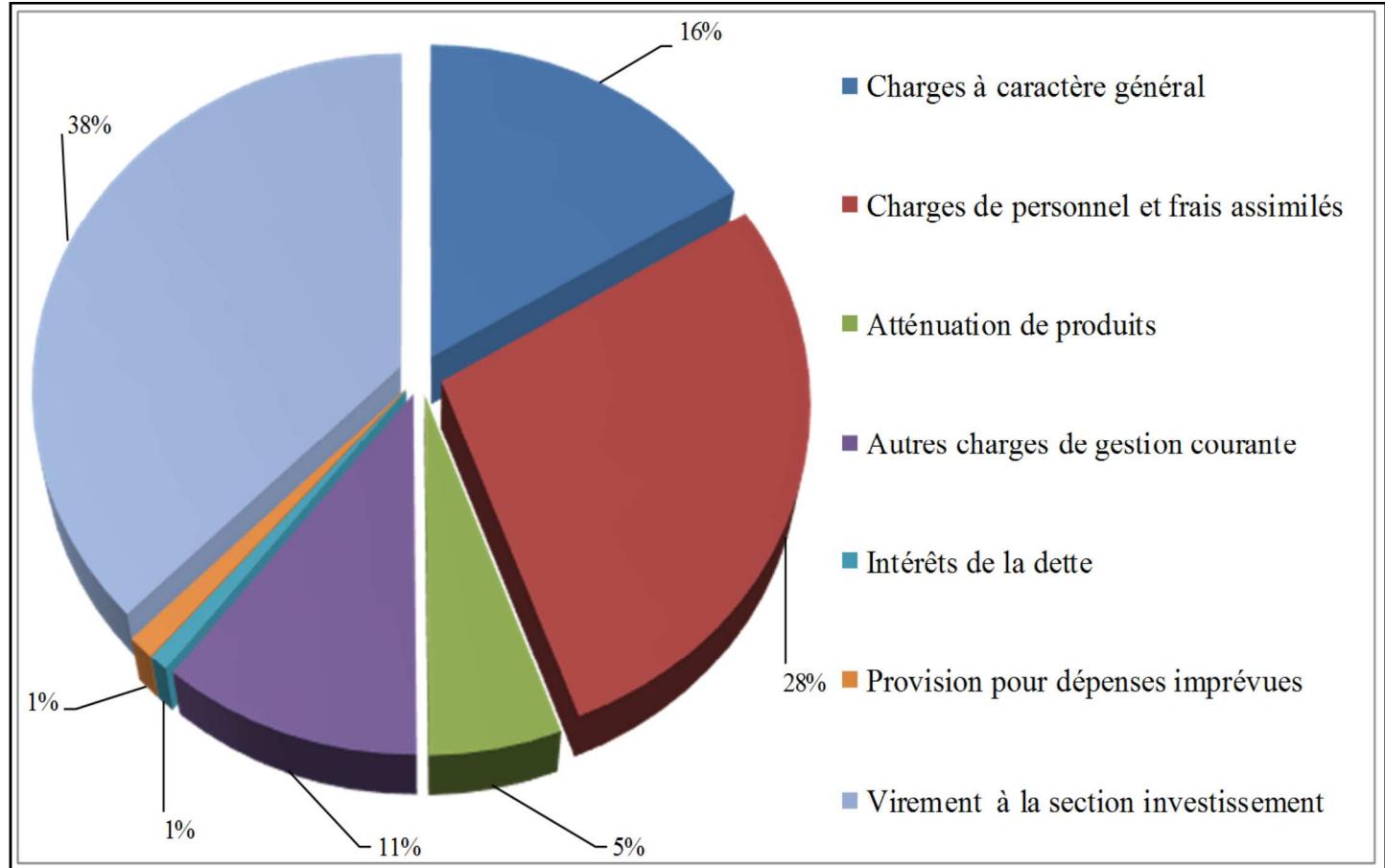
**VOTE:** 15 pour

## ETAT DE LA DETTE

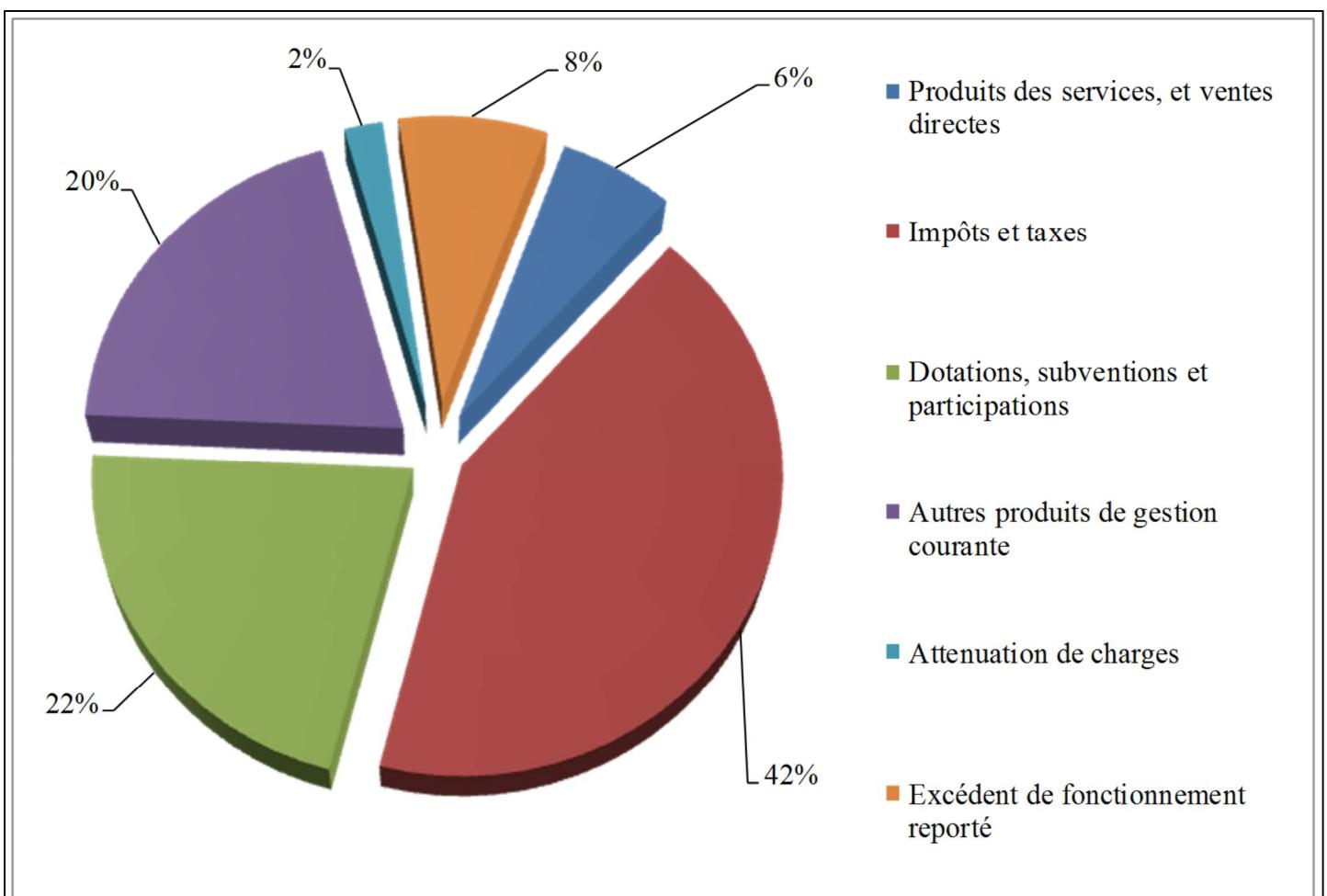
	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	ANNUITE
																		3 420,00 €
																		4 105,01 €
																		8 953,16 €
																		4 367,47 €
																		13 195,23 €
																		4 925,74 €
																		9 921,12 €
Atelier municipal																		7 073,18 €
Toit de la mairie																		2 135,86 €
Tracteur	32 000,00 €																	11 000,00 €
Voirie	80 000,00 €																	12 000,00 €
Epareuse	24 000,00 €																	8 500,00 €
Cantine	140 000,00 €																	11 498,00 €

Dès 2015 l'annuité de la dette sera réduite à 23 500 €. Ceci va nous permettre de poursuivre notre action dans les meilleures conditions possibles.

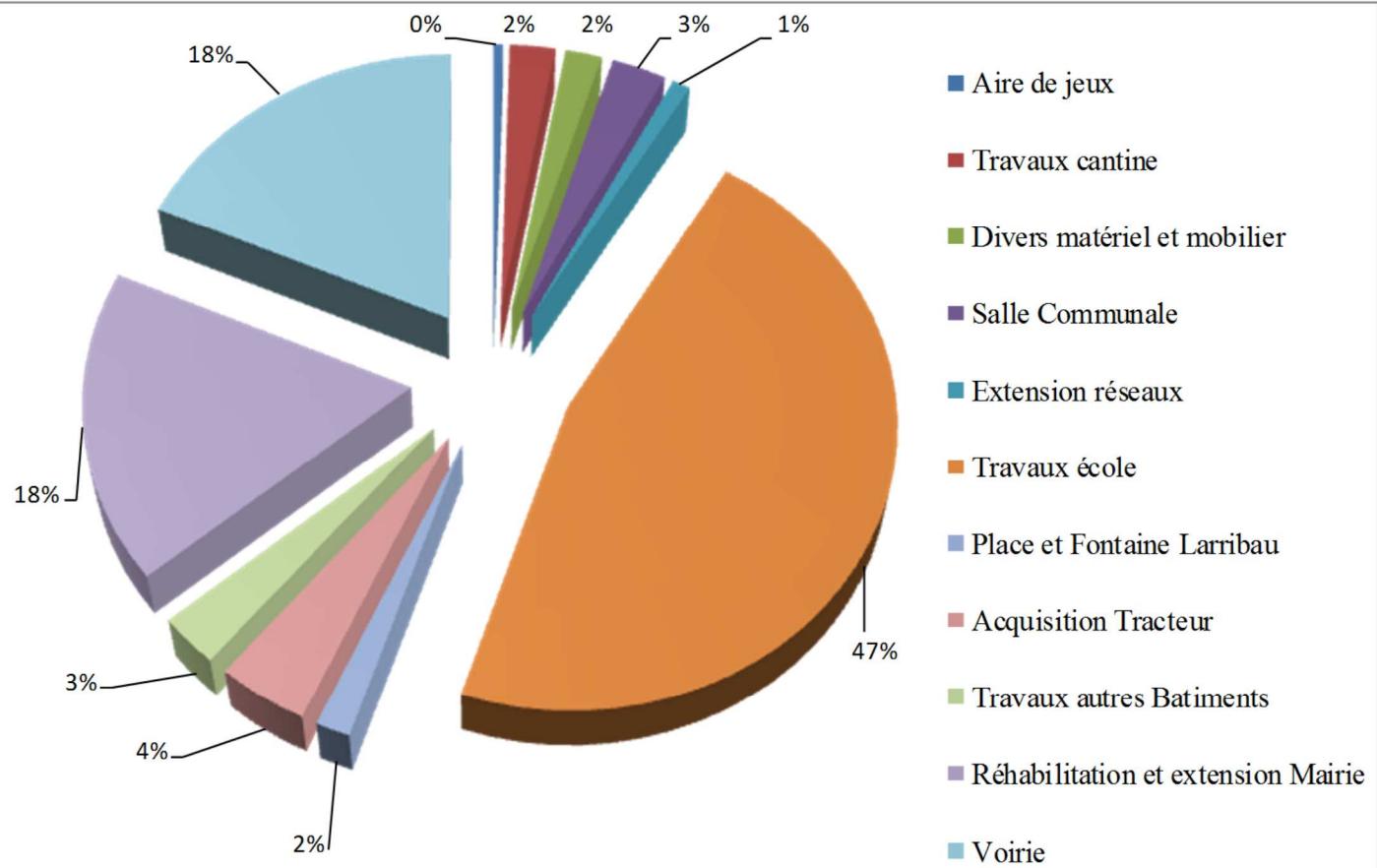
## BUDGET 2014 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



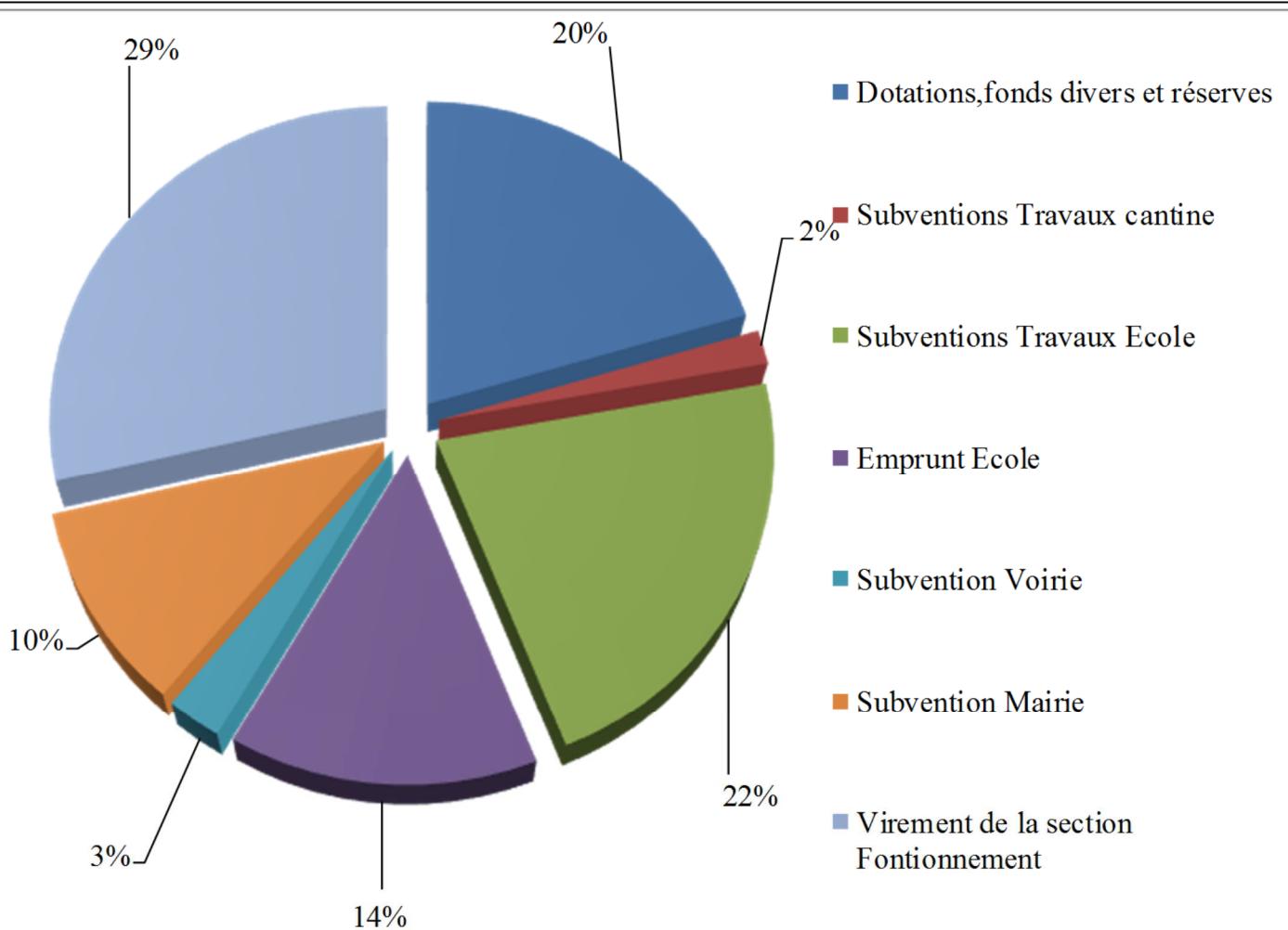
## BUDGET 2014 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET 2014 DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## BUDGET 2014 RECETTES D'INVESTISSEMENT



### Eclairage public

Par arrêté municipal du 29 avril 2014, la décision a été prise de réduire les plages horaires de fonctionnement de l'éclairage public. En effet l'énergie électrique que nous consommons chaque année est considérable et son coût en constante augmentation.

A cet effet nous avons mis en place un système d'horloges astronomiques capable de programmer l'éclairage en fonction du lever et du coucher du soleil. Il nous offre aussi la possibilité d'étendre ou de diminuer la plage horaire de fonctionnement.

**Arrêté :** « L'éclairage public fonctionne sur tout le territoire communal :

-durant la période estivale, d'avril à octobre de 22h00 à 1h00 et de 4h00 à 6h00

-durant la période hivernale, de novembre à mars de 18h00 à 1h00 et de 4h00 à 8h00

Par exception, l'éclairage public sera allumé sans interruption sur la RD 920 qui traverse l'agglomération. »

### Divers Investissements inscrits au budget

#### Matériel technique

Chaque année, à la sortie de l'hiver, le tracteur principal datant de 2003 est sollicité en permanence et nous rencontrons les mêmes difficultés pour mener de front :

-la campagne de fauchage liée à la sécurité routière (bordures de voies) réalisée avec l'épaveuse,

-la tonte de certains espaces verts avec le broyeur

-la tonte des pelouses

Ce constat nous a conduit à mener une réflexion sur l'organisation et l'optimisation du temps de travail. Nous avons donc décidé d'acheter un autre tracteur. Celui-ci va nous permettre d'être plus réactifs car les deux agents sont habilités à la conduite de ces engins dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Cette nouvelle acquisition permettra d'alléger la charge de travail du tracteur actuel en nous offrant la possibilité de traiter deux chantiers simultanément.

#### Equipement cantine

Lors des travaux de réhabilitation de la cantine, le renouvellement du mobilier n'avait pas été réalisé. Cette opération est prévue courant 2014 et elle comprend le remplacement des tables et des chaises d'une hauteur adaptée.

#### Equipement informatique

Dans le cadre de la poursuite du programme de dématérialisation, l'article L2121-13 du code général des collectivités territoriales permet le recours aux moyens informatiques et aux courriels. Il stipule que la collectivité assure la diffusion de l'information auprès de ses membres élus par les moyens matériels qu'elle juge les plus appropriés. Le CM envisage de mettre en place cette procédure pour les convocations, ordres du jour, projets de délibération, notes de synthèses explicatives, procès-verbaux et dossiers divers. Une telle démarche permettra de réduire considérablement l'utilisation du support papier, des frais postaux et de garantir la mise à disposition fiable et rapide de documents complets. Le matériel nécessaire (facile d'utilisation) à la mise en œuvre de cette démarche citoyenne sera mis à la disposition des élus pour la durée du mandat.

### Travaux mairie

La consultation des différents bureaux d'études est terminée. L'architecte va pouvoir maintenant élaborer le permis de construire qui sera validé par le C.M avant d'être déposé à la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer). Le début des travaux est prévu pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

### Travaux salle communale

La consultation des différents bureaux d'études est terminée. Un programme a été inscrit au budget préliminaire 2014. L'enveloppe dédiée à ces travaux va nous permettre d'engager dès que possible les améliorations prévues, à savoir :

-créer des toilettes aux normes, accessibles depuis l'intérieur.

-poser une cloison coulissante permettant de moduler les espaces en fonction des besoins.

### Aire de jeux

La délimitation des zones sécurisées et l'implantation des nouveaux équipements ludiques sont aujourd'hui terminées. L'engazonnement a été effectué, il convient maintenant de procéder à la mise en place d'une clôture répondant aux critères d'hygiène (éviter l'accès des animaux) et de sécurité.

### Enfouissement réseaux

Le financement du projet d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone) étant acquis, nous allons pouvoir démarrer les travaux rues Donat du Clos et Saubole. La gestion de l'écoulement des eaux pluviales sera assurée par la mise en place d'une nouvelle canalisation. Après une période de stabilisation de la chaussée un revêtement en enrobé sera réalisé.

### Travaux de voirie

Nous allons cette année encore maintenir une importante programmation de travaux de voirie.

Les travaux programmés pour 2014 sont : chemin Brousset, chemin Faget, impasse Brouca, chemin Bernis, raccords cours des ainées ruraux et de l'école, pourtour fontaine quartier Larribau, chemin d'Ys, place de la chapelle.

### Chiens errants

Nous sommes au regret de constater que certains s'autorisent encore, la liberté de laisser vagabonder leurs chiens sur la voie publique. Ceux-ci représentent un réel danger pour les enfants, les piétons et les cyclistes. Nous comptons sur vous pour mettre fin à cette situation sans quoi nous serons obligés de prendre des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants.

(art L 211-22 du code rural)

### Brûlage à l'air libre

Malgré nos différentes mises en garde nous déplorons que cette pratique perdure et nous recueillons des réclamations toujours plus nombreuses. Il est important de rappeler que l'article 84 du règlement sanitaire départemental stipule que le brûlage à l'air libre des déchets verts ou de détritus de quelque nature que ce soit est interdit. De plus la circulaire ministérielle

n° DEVR 1115467C précise que les particules émises véhiculent des composés cancérigènes et que leur toxicité peut être accrue quand il s'agit de plastiques ou de bois traités. Il est également à noter que les fonds de vallées sont particulièrement sensibles à la pollution de l'air (difficulté d'évacuation des fumées).

Toute infraction à ce règlement sanitaire est sanctionnée par l'article 131-13 du code pénal :

### AMENDE DE 450 € pour contravention de 3<sup>ème</sup> classe.

Pour éviter d'en arriver à ces mesures extrêmes nous faisons appel à votre sens du civisme et nous vous recommandons d'utiliser les services des déchèteries et de pratiquer le compostage.

### Point sur les travaux Ecole

Les travaux des deux classes maternelles sont aujourd'hui terminés :

- création d'un pan coupé sur la façade nord-est permettant l'élargissement de l'accès qui mène aux appartements et à la cantine
- mise hors d'eau hors d'air
- reprise de la toiture
- pose des nouvelles menuiseries extérieures
- pose de l'isolation et réalisation des cloisons
- mise en place des chemins de câble et des réseaux informatiques
- réalisation du circuit de chauffage, pose des radiateurs et des éléments sanitaires
- réalisation de la chape sur isolant
- pose de sols souples dans les classes et du carrelage dans les sanitaires.

La réception de cette 1<sup>ière</sup> tranche est prévue fin juillet, les travaux de la 2<sup>ème</sup> ont d'ores et déjà commencé.

### Carte d'identité

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite donc aucune démarche particulière.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité délivrées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

### Test à la fumée sur le réseau d'assainissement

La SAUR a prévu une campagne de test à la fumée pour mettre en évidence les points d'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement. En effet le volume d'eau supplémentaire généré par ces intrusions provoque des dysfonctionnements tant sur les réseaux (saturation et mise en charge hydraulique) que sur les unités de traitement des eaux usées (lessivage des bassins, surconsommation électrique des postes de refoulement et autres).

Ce test consiste à envoyer de la fumée inoffensive dans le réseau d'eaux usées. S'il y a une anomalie, par exemple une gouttière raccordée au réseau d'assainissement, de la fumée blanche sortira par le conduit.

A charge au contrevenant d'effectuer les travaux nécessaires de mise en conformité de ses branchements.

### Salle des Ainés Ruraux

La mise aux normes de cette salle a permis d'accueillir dans d'excellentes conditions la classe de CM2 pendant la période de réhabilitation de l'école.

Rappel des travaux réalisés :

- création d'un faux-plafond isolant
- pose de menuiseries aluminium double vitrage
- réalisation d'une double cloison isolante
- remplacement des radiateurs électriques
- création de toilettes aux normes handicapées
- rafraîchissement complet des peintures

### Rythmes scolaires

Le POTS (Projet d'Organisation du Temps Scolaire) a été validé par l'inspecteur d'académie et va nous permettre de proposer des activités périscolaires dès la rentrée prochaine.

Deux possibilités vous sont offertes :

- votre enfant ne participe pas aux activités périscolaires, vous venez le récupérer à la sortie des classes
- votre enfant participe aux activités périscolaires vous le récupérez à l'issue du périscolaire

Après le temps périscolaire votre enfant est pris en charge par le service garderie, vous le récupérez à votre convenance comme actuellement.

### Accueil de jeunes étrangers

De jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI -Centre Echanges Internationaux. Ils passent une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française durant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein d'une famille bénévole.

Renseignements :

CEI- Centre Echanges Internationaux

Béatrice RAVOLD / St Jean de Luz

05 59 26 21 42 ou 06 38 84 52 03

Bureau coordinateur CEI 02 99 20 06 14

### Les enfants de l'école vous présentent "NOURRITURE A PARTAGER"...

Depuis 2008, un mouvement citoyen est né dans le nord-est de l'Angleterre, une petite ville de 14 000 habitants a eu l'idée ingénieuse de "NOURRITURE A PARTAGER" ... Quel programme !!!

Ce défi a été repris un peu partout dans le monde, ici aussi, en France des grandes villes et des petits villages participent à ce mouvement. Voilà de quoi il retourne !

Investir les lieux publics (bords de trottoirs, aires de jeux, jardins publics, devant d'administrations, mais aussi d'hôpitaux et autres...) avec des jardinières remplis de légumes...et...chacun d'entre nous peut participer à l'entretien, semer, planter, arroser, désherber jusqu'à la cueillette des légumes qui est GRATUITE et destinée à tous les habitants ou passants.

A la Foire du 1er mai à Oloron, un stand était tenu par l'association Oloron en transition qui offrait en libre service des jardinières (récup de palettes en bois) avec des plants de légumes ou des graines.

Et c'est ainsi, que ce projet mondial est arrivé à l'école de Buzy...les enfants ont adhéré tout de suite et les plants de tomates, courgettes, blettes, salades ont envahi la cour avant la mise en place des jardinières.

Ils aiment mettre les mains dans la terre, être responsables du légume planté, ils sont les nouveaux jardiniers créateurs de partage...

Vous trouverez des jardinières de légumes à partager devant l'école et la mairie, c'est un début, approchez-vous, cela pousse et durant l'été vous pourrez consommer....

Nous avons besoin de vous tous pour changer nos comportements et créer des espaces de partage collectifs....Commençons dès à présent....

Les enfants sont le moteur de cette initiative, rejoignez-les....



### Enquête Formation et Qualification Professionnelle

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue régulièrement depuis 1964 une enquête sur la formation et la qualification professionnelle. Cela sera la septième édition.

Les thèmes abordés s'intéressent essentiellement à la formation initiale, à la mobilité professionnelle, à la formation continue sur moyenne période (sur les 5 dernières années).

L'enquête Formation et Qualification Professionnelle est la seule enquête à s'intéresser simultanément à l'ensemble de ces sujets sur un champ complet de la population. A ce titre, elle permet de porter un diagnostic renouvelé sur les évolutions de la société. Par ailleurs, cette enquête est la seule source qui fournit des informations à la fois sur le recours à la formation professionnelle continue et sur la trajectoire professionnelle sur moyenne période. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des parcours professionnels et de la formation des personnes de 22 ans ou plus.

A cet effet, 45 000 individus ont été tirés au hasard en France métropolitaine. Ils seront enquêtés par visite à leur domicile. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés au cours des mois d'avril à septembre. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

### Nouveau Commerce à BUZY

« Amis Buzéens,

Soucieux de conserver les commerces qui contribuent depuis longtemps à la vie de notre village, je reprends la boucherie « ORTAS » qui rouvrira ses portes courant juillet.

Je vous proposerai mes fabrications artisanales de charcuterie, conserves, produits traiteur, rôtisserie mais aussi viandes, fruits et légumes ainsi que des produits d'épicerie.

J'aurai le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche matin.

N'hésitez pas à venir pousser la porte de votre nouvelle boucherie. »

Jacques MOUTON

« Maison Jacques de Buzy »

### Service de médiation familiale

Conflits familiaux, séparations, divorces manque de communication avec les enfants...A votre service :

**Centre Social La Haüt**

25 Place Saint Pierre

64 400 Oloron Sainte Marie

Tel : 05-59-39-35-93

[www.centresocialoloron.com](http://www.centresocialoloron.com)

## La Communauté de communes de la vallée d'Ossau

La Communauté de communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) créé le 1er janvier 2009. Elle est, à ce titre, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est dirigée par 32 élus, depuis les élections municipales des 23 et 30 mars 2014, ou les électeurs ont élus à la fois leurs conseillers municipaux et leurs représentants communautaires.

Un des objectifs d'une intercommunalité est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun à l'échelle du bassin de vie.

Pour ce faire, elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes, des compétences en matière d'économie, d'aménagement de l'espace, de tourisme, de la protection de l'environnement, de la culture et bien entendu de social.

Quelques exemples de réalisations de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau et ses actions au quotidien au service des ossalois.

**ECONOMIE** : Construction d'un atelier pour STI France à Arudy et construction du Pôle Agro-pastoral à Louvie-Soubiron (Abattoir et Centre d'Allottement).

**AMÉNAGEMENT** : Restauration et entretien du lit et des berges des rivières afin de protéger les populations.

**TOURISME** : Aménagement et entretien du plan de randonnées de la vallée d'Ossau (59 circuits de randonnées et 14 boucles VTT sont actuellement ouverts).

**ENVIRONNEMENT** : Collecte et traitement des ordures ménagères et du tri sélectif sur l'ensemble de la vallée et installation de 67 colonnes semi-enterrées. Modernisation et ouverture

Le Président et les vice-présidents composent le bureau de la Communauté de communes et ils sont plus particulièrement chargés de l'animation de leurs commissions de travail.

**Président** : Jean-Paul CASAUBON, Arudy

**1<sup>er</sup> vice-président**, Ordures ménagères :

Fernand MARTIN, Buzy

**2<sup>ème</sup> vice-président**, Finance et personnel :

Claude GOMEZ, Bielle

**3<sup>ème</sup> vice-président**, Economie et pastoralisme :

Patrick LABERNADIE, Louvie-Juzon

**4<sup>ème</sup> vice-président**, Tourisme et communication :

Francis DOUX, Castet

**5<sup>ème</sup> vice-président**, Eau et environnement :

Gérard SARRAILH, Louvie-Soubiron

**6<sup>ème</sup> vice-président**, Culture et patrimoine :

Jacques BOUTONNET, Laruns

**7<sup>ème</sup> vice-présidente**, Social :

Monique MOULAT, Sévignacq-Meyracq

## Budget

Pour 2014, le budget de la CCVO est de

**5 400 076 €** et il se décompose comme suit :

3 369 363 € en fonctionnement et

2 030 713 € en Investissement

## Personnel

Au 15 mai 2014, pour l'exercice de l'ensemble de ses missions, la communauté de communes emploie **28** personnes dont 15 dans les services techniques.

*Pour contacter les services de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau :*

*05 59 05 66 77 - 4, avenue des Pyrénées, 64260 ARUDY*